

Dépôt d'un rapport de diagnostic amiante sur la plateforme de Gestion des diagnostics amiante

Informations relatives à votre demande

Date et heure de dépôt : 09.07.2024 08:49
Notre référence : INKVKC-UJ93UI

Base légale

Numéro CAMAC 235115
Utilisateur CAMAC ATELIERUP
E-mail du mandataire (ingénieur / architecte) info@atelierup.ch
Etendue du diagnostic Entier du bâtiment (cas A et B)*
Le diagnostiqueur est sur la liste du FaCH Oui
Le cahier des charges ASCA est respecté Oui
Le propriétaire est d'accord de publier le rapport sur Internet Oui
J'atteste avoir pris connaissance des conditions légales liées à la problématique amiante et je m'engage à les faire respecter et à en informer qui de droit. Oui

Bâtiment

Bâtiment concerné par l'expertise amiante
Numéro ECA : 1970
Description du bâtiment : Habitation
Numéro Commune cantonal : 246
Numéro EGID : 813158
Rue : Ch. du Vallon
Numéro de rue : 10
NPA, localité : 1260 Nyon
Coordonnées X : 2508094
Coordonnées Y : 1137874

Propriétaire du bâtiment

Raison sociale : SILVERPINE AG
Nom, prénom : SILVERPINE AG
Rue : Löwengrube
Numéro de rue : 1
NPA, localité : 6372 Ennetmoos
Téléphone : 0793954958
E-mail : daniel.meister@e-shield.ch

Mandataire (ingénieur / architecte)

Raison sociale : ATELIER UP SÀRL
Nom, prénom : DONY SÉBASTIEN
Rue : Rue Etraz 4
NPA, localité : 1003 Lausanne
Téléphone : 0213110620
E-mail : info@atelierup.ch

Amiante

Diagnostiqueur

Raison sociale : BATI Conseils
Prénom : Pierre
Nom : Maeder
Rue : Route de la Chocolatière
Numéro de rue : 27
NPA, localité : 1026 Echandens
Téléphone : 0217061880
E-mail : info@bati-conseils.ch

Type de publication

Liée à une demande d'autorisation

Présence d'amiante

Oui

Type de diagnostic

Avant-travaux

Assainissement

Présence d'éléments en priorité III

Assainissement calculé

Présence d'éléments en priorité III

Photo du bâtiment

IMG_4572 copie.jpg

Rapport de diagnostic amiante

235115 28 Rap Amiante.pdf

Récapitulatif

Je confirme l'exactitude des informations ci-dessus

Oui

Démolition d'une villa

Chemin du Vallon 10
1260 Nyon



Coordonnée du bâtiment

Parcelle N° : 1370

ECA N°: 1970

GPS : E 2 508 094 N 1 137 874

Type de rapport diagnostic
des polluants de construction

« Avant travaux »

Selon le cahier des charges ASCA 1.5

N° de dossier 240550

Version du rapport : 1.0

FAGES



Version 1.5 Nombre total de pages du rapport : 18

Sommaire

1	Identification du rapport	3
2	Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic	4
3	Conclusions du rapport	4
4	Situation potentiellement dangereuse pour les occupants.....	6
5	Réserves.....	6
6	Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	7
7	Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement	10
8	Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement	13
9	Annexe 1 : plans	14
10	Annexe 2 : résultats de laboratoire	17

1 Identification du rapport

DIAGNOSTIC DES POLLUANTS DE CONSTRUCTION

N° d'identification	240550
Type de diagnostic	« Avant Travaux »
Désignation de l'expert Adresse	Pierre Maeder AMDTdiag Général-Guisan 22 1180 Rolle +4179 122 72 72 amdt.ch amdtdiag@gmail.com
Bureau d'ingénieurs	Bâti-Conseils Sàrl Route de la Chocolatière 27 1026 Echandens
Laboratoire d'analyses	Analysis Lab SA Eckweg 8 2504 Bienne
Date du rapport	21 mai 2024
Type de rapport	Selon cahier des charges ASCA 1.5
Mandant	Atelier UP Rue Etraz 4 1003 Lausanne
Propriétaire du bâtiment	Silverpine AG Löwengrube 1 6372 Ennetmoos
Nombre total de pages y compris les annexes	18

2 Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

Visite préalable

La visite préalable a été effectuée le 13 mai 2024

Diagnostic

Le diagnostic a été effectué le 13 mai 2024

Rapport de visite

Lors de notre visite, nous avons eu accès à tous les locaux. Ceux-ci sont inoccupés.

La toiture est en tuiles terre cuite, sous-couverture bois, sans étanchéité.

Le chauffage est de 2003. Les cheminées n'ont pas d'isolation.

De plus, les éléments non accessibles susceptibles de contenir de l'amiante et d'être touchés par les travaux, tels que les dessous de baignoire, les éléments sous chape, les gaines techniques, les châssis de construction ainsi que les masses d'égalisation entre les cadres de menuiserie et la maçonnerie doivent être considérés comme amiantés par défaut jusqu'à preuve du contraire.

Etendue du diagnostic

Le diagnostic réalisé est de type « AVANT TRAVAUX ».

Le diagnostic se porte tout le bâtiment de la :

Parcelle N°: 1370

ECA N° : 1970

Adresse : chemin du Vallon 10 – 1260 Nyon

3 Conclusions du rapport

Il a été repéré **3** éléments **contenant de l'amiante**.

Certains matériaux sont considérés amiante par défaut. Il s'agit de matériaux ou d'installation susceptible de contenir de l'amiante, des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées.

En cas d'assainissement de ces matériaux ceux-ci devront être effectués par une entreprise spécialisée.

Le fibrociment peut être démonté dans les règles de l'art par des professionnels qui ont suivi un cours de sensibilisation à l'amiante.

Le MP repéré doit être signalé par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité du MP.

Liste des matériaux ou installations susceptibles d'être pollués pour lesquels des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées

Localisation	Description du matériau AMIANTE PAR DEFAULT
Néant	

Liste des matériaux analysés par un laboratoire

Localisation	Description du matériau AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE
S-sol Salle de bain	Colle de carrelage
S-sol Salle de bain	Colle de faïence
Rez Tout le rez	Mastic de fenêtre

Localisation	Description du matériau NON-AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE
S-sol Cuisine	Colle de carrelage
S-sol Chaufferie	Colle de carrelage
S-sol Chaufferie	Colle de plinthe
S-sol Dégagement et corridor	Colle de lino
S-sol Chambre et cuisine	Murs - enduit
S-sol Buanderie, garage, cave, dégagement, corridor	Murs - crépi
S-sol Buanderie et cave	Mastic de fenêtres
S-sol Buanderie et cave	Masse d'égalisation
Rez hall	Colle de carrelage
Rez Hall, WC, cuisine	Colle de plinthe
Rez WC, salle de bain, cuisine	Colle de carrelage
Rez Salle de bain	Colle de plinthe
Rez Salle de bain	Colle de faïence
Rez Cuisine	Colle de carrelage
Rez Cuisine	Colle de faïence
Rez Tout le rez	Murs - enduit
Rez Tout le rez	Masse d'égalisation
Rez Salon et salle à manger	Faux plafond
Rez Balcon	Colle de carrelage
Rez Balcon	Colle de plinthe
Ext Soubassement	Crépi
Ext Façades	Crépi

Localisation	Description du matériau RIEN A SIGNALER	
S-sol	Chaufferie/chaudière	Rien à signaler
S-sol	Dégagement tab électrique	Rien à signaler
S-sol	Garage, cave, chambre et escalier/sol	Rien à signaler
rez	Salon, salle à manger, chambres 1 et 2/sol	Rien à signaler
Extérieur	Toiture	Rien à signaler
Extérieur	Cheminées	Rien à signaler

4 Situation potentiellement dangereuse pour les occupants

- Néant

5 Réserves

Liste des locaux et installations n'ayant pu être diagnostiquées :

- Néant

Les locaux figurant dans cette liste devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir des matériaux ou installations contenant de l'amiante. Aucun travail ne pourra être effectué dans ceux-ci avant qu'ils n'aient été diagnostiqués.

6 Liste des matériaux susceptibles de contenir des polluants

Annexe – Tableau des matériaux susceptibles de contenir des polluants

Bâti-Conseils Sàrl – Echandens

Dossier N° 240550

Version 1.5

Date : 21 mai 2024

Etage	Lieu/Local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb éléments, surfaces, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Code grille	Taux de FAR/m³ si VDI	Risque de libération d'amiante (A/B/C)	Evaluation globale du matériau (≤ 1 à ≥ 4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MP	Remarques
S-sol	Cuisine	Colle de carrelage	1	NFA		S-sol	O	N								Gris 60x30
S-sol	Salle de bain	Colle de carrelage	2	NFA		S-sol	O	A	LAB			B	1	III	A assainir	Gris 15x15
S-sol	Salle de bain	Colle de faïence	3	NFA		S-sol	O	N	LAB			B	1	III	A assainir	Gris 10x20
S-sol	Chaufferie	Colle de carrelage	4	NFA		S-sol	O	N	LAB							noir 20x20
S-sol	Chaufferie	Colle de plinthe	5	NFA		S-sol	O	N	LAB							noir 20x10
S-sol	Dégagement et corridor	Colle de lino	6	NFA		S-sol	O	N	LAB							
S-sol	Chambre et cuisine	Murs - enduit	7	NFA		S-sol	O	N	LAB							
S-sol	Buanderie, garage, cave, dégagement, corridor	Murs - crépi	8	NFA		S-sol	O	N	LAB							
S-sol	Buanderie et cave	Mastic de fenêtres	9	NFA		S-sol	O	N	LAB							
S-sol	Buanderie et cave	Masse d'égalisation	10	NFA		S-sol	O	N	LAB							
Rez	Hall	Colle de carrelage	11	NFA		rez	O	N	LAB							Brun 20x10
Rez	Hall, WC, cuisine	Colle de plinthe	12	NFA		rez	O	N	LAB							Brun 20x10
Rez	WC, salle de bain, cuisine	Colle de carrelage	13	NFA		rez	O	N	LAB							Jaune 10x10

Etage	Lieu/local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb éléments, surface, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Code grille	Taux de FAR/m³ si VDI	Risque de libération d'amiante (A/B/C)	Evaluation globale du matériau (≤ 1 à ≥ 4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MP	Remarques
Rez	Salle de bain	Colle de plinthe	14	NFA		rez	O	N	LAB							Noir 10x10
Rez	Salle de bain	Colle de faïence	15	NFA		rez	O	N	LAB							Turquoise 15x15
Rez	Cuisine	Colle de carrelage	16	NFA		rez	O	N	LAB							Jaune et gris 10x10
Rez	Cuisine	Colle de faïence	17	NFA		rez	O	N	LAB							Jaune 15x15
Rez	Tout le rez	Murs - enduit	18	NFA		rez	O	N	LAB							
Rez	Tout le rez	Mastic de fenêtre	19	NFA		rez	O	A	LAB			B	2	II	A assainir	
Rez	Tout le rez	Masse d'égalisation	20	NFA		rez	O	N	LAB							
Rez	Salon et salle à manger	Faux plafond	21	NFA		rez	O	N	LAB							
Rez	Balcon	Colle de carrelage	22	NFA		rez	O	N	LAB							Gris 10x20
Rez	Balcon	Colle de plinthe	23	NFA		rez	O	N	LAB							Gris 20x20
Ext	Soubassement	Crépi	24	NFA		s-sol	O	N	LAB							
Ext	Facades	Crépi	25	NFA		rez	O	N	LAB							
S-sol	Chaufferie, chaudière	Rien à signaler	26	RAS		S-sol										
S-sol	Dégagement, Tableau électrique	Rien à signaler	27	RAS		S-sol										
S-sol	Garage, cave, chambre, escalier, sol	Rien à signaler	28	RAS		S-sol										
Rez	Salon, salle à manger, chambres 1 et 2, sol	Rien à signaler	29	RAS		S-sol										
Extérieur	Toiture	Rien à signaler	30	RAS		ext										
Extérieur	Cheminiées	Rien à signaler	31	RAS		S-ext										


Légende :

Type de matériaux : **F** : Flocage **C** : Calorifugeage **FA** : Matériaux faiblement aggloméré **FP** : Faux-plafond **SOL** : Revêtement de sol **NFA** : Autre matériau aggloméré

Présence d'amiante : **A** : Contient de l'amiante **N** : Ne contient pas d'amiante **R** : Amiante retiré **RAS** : Rien à signaler

7 Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement

Fiche d'identification 1 Matériaux fortement agglomérés : colle de carrelage

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	S-sol, salle de bain	
	Référence échantillon	540550/2	
Elément	Elément et description	Colle de carrelage	
	Quantité approximative	5 m2	
	Plan/Croquis	s-sol	
Amiante	Prélevé (O/N)	O	
	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input checked="" type="checkbox"/>	
Elimination des déchets	Date prochaine évaluation	A assainir	
	Décharge de type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge de type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

Evaluation matériau		Risque de libération d'amiante			
		A	B	C	
Evaluation matériau	≤1	III	III	III	I Ordonner l'assainissement. - Lancer immédiatement les travaux d'assainissement; - Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence; - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air. II Recommander des mesures d'assainissement. - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans; - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air. III Prendre note de la nécessité d'un assainissement. - Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux; - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
	2	II	II	III	
	3	I	II	II	
	≥4	I	I	I	

Fiche d'identification 2

Matériaux fortement agglomérés : colle de faïence

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	S-sol, salle de bain	
	Référence échantillon	540550/3	
Elément	Elément et description	Colle de faïence	
	Quantité approximative	20 m ²	
	Plan/Croquis	s-sol	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	A assainir	
Elimination des déchets	Décharge de type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge de type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 3

Matériaux fortement agglomérés : mastic

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez	
	Référence échantillon	540550/2	
Elément	Elément et description	Mastic de fenêtre	
	Quantité approximative	20 p	
	Plan/Croquis	rez	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	A assainir	
Elimination des déchets	Décharge de type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge de type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

8 Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement

Localisation	Identification du matériau	Date limite des travaux d'assainissement	Date limite de réévaluation du risque
S-sol Salle de bain	Colle de carrelage		A assainir
S-sol Salle de bain	Colle de faïence		A assainir
Rez Tout le rez	Mastic de fenêtre		A assainir

Démarches visant à assainir les MP :

- La rédaction d'un PRC validé par la SUVA
- La surveillance du chantier
- Les contrôles visuels
- La mesure VDI libératoire
- La procédure de gestion des déchets
- La mise à jour du diagnostic

Le présent rapport a été rédigé selon le cahier des charges 1.5 du 14 février 2022.

Si celui-ci sera déposé à la commune pour une demande de permis de construire, l'écart entre sa date d'établissement et la demande même ne doit pas être supérieure à un an. Le cas échéant, le mandant doit préciser, à l'aide d'une annexe, que le rapport de diagnostic correspond à la situation dans le bâtiment lors de la demande de permis de construire.

Il est à noter que les quantités approximatives stipulées sur les fiches d'identification sous le point 7 sont indicatives et doivent faire l'objet d'un contrôle minutieux avant tout travail de désamiantage.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous rédiger une offre permettant d'organiser et contrôler au mieux le désamiantage de votre maison.

Echandens, le 21 mai 2024

AMDT diag



Pierre Maeder – Expert certifié

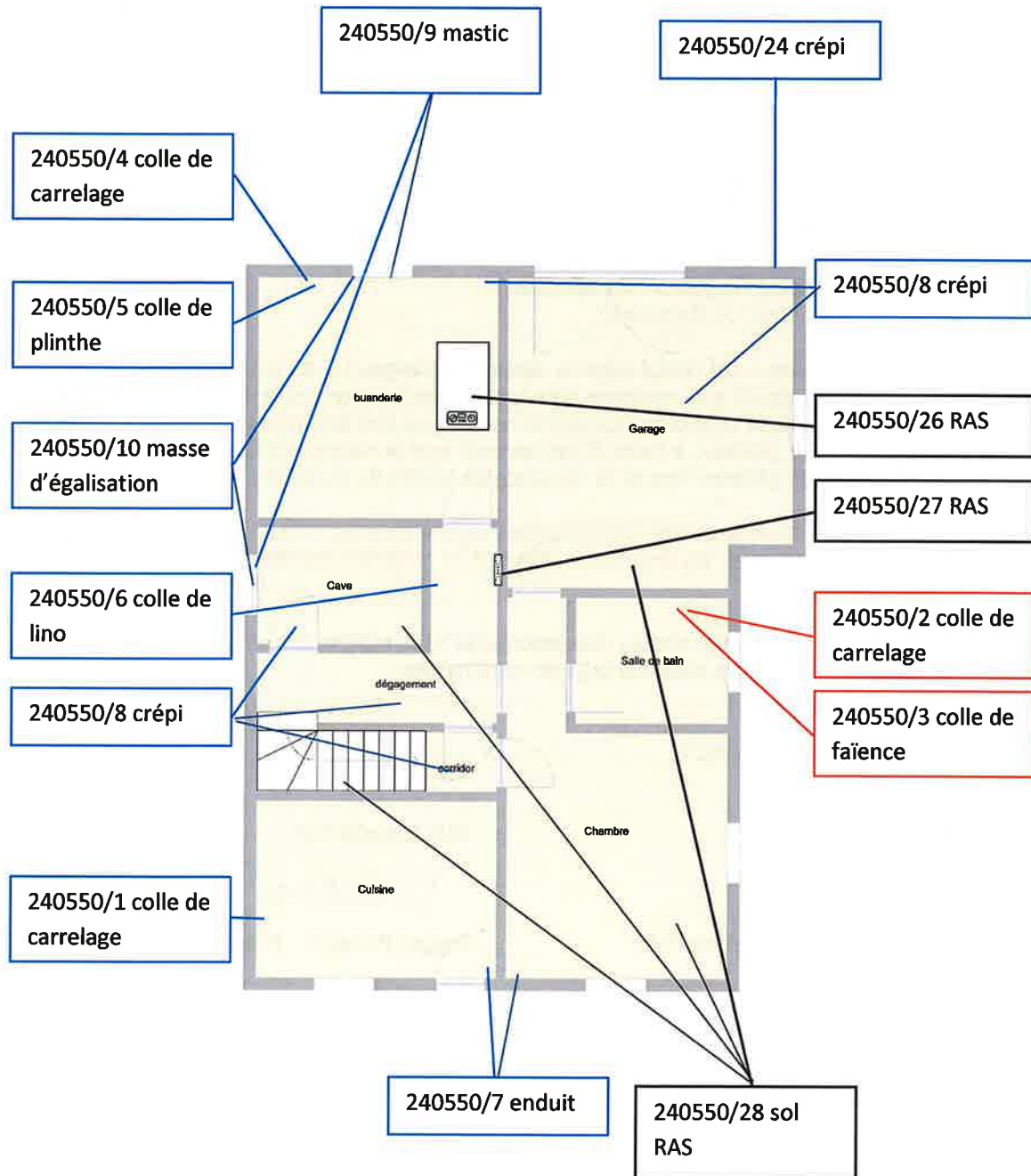
Bâti-Conseils Sàrl



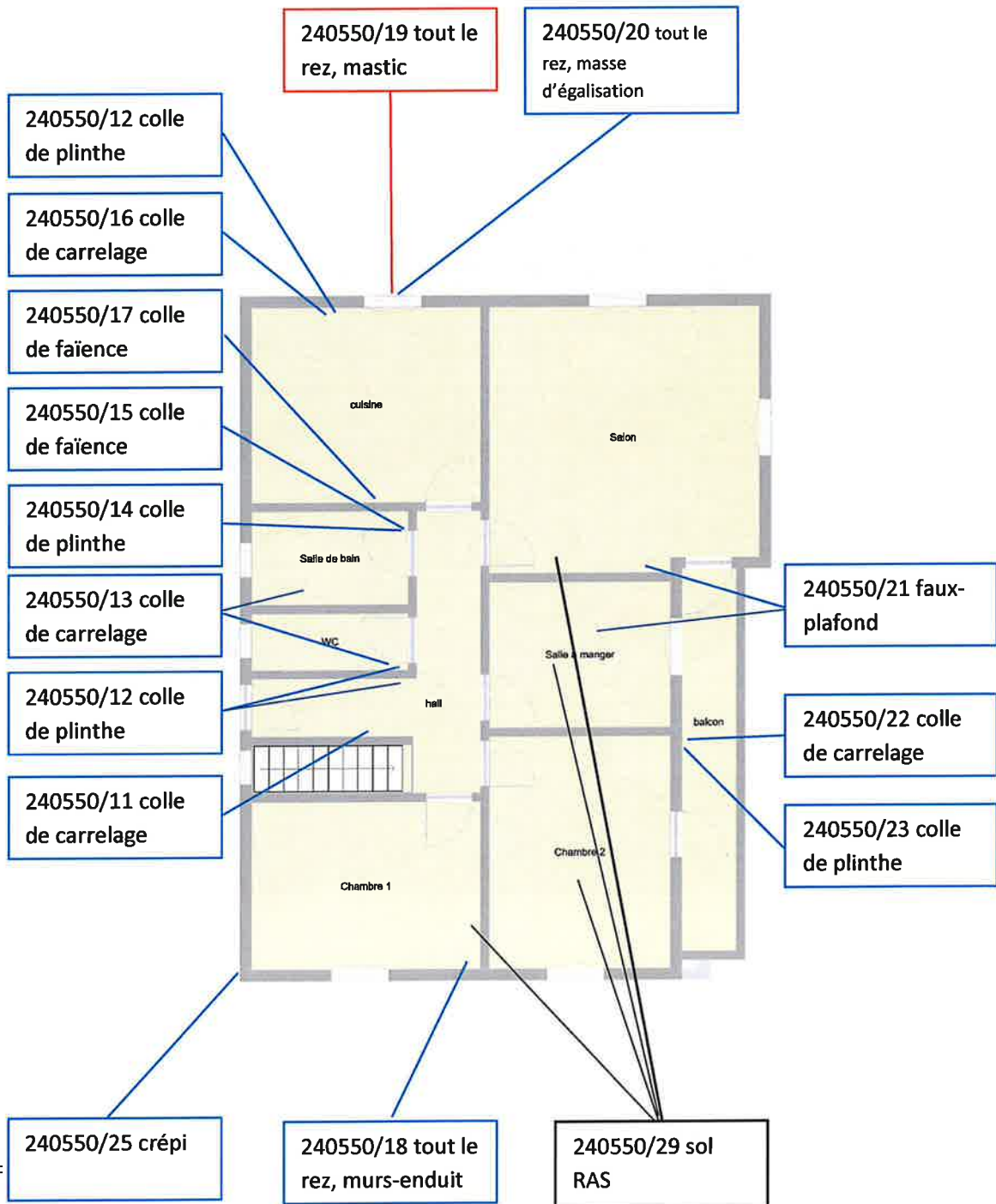
Dragan Pavkovic - Expert certifié FACH

9 Annexe 1 : plans

s-sol



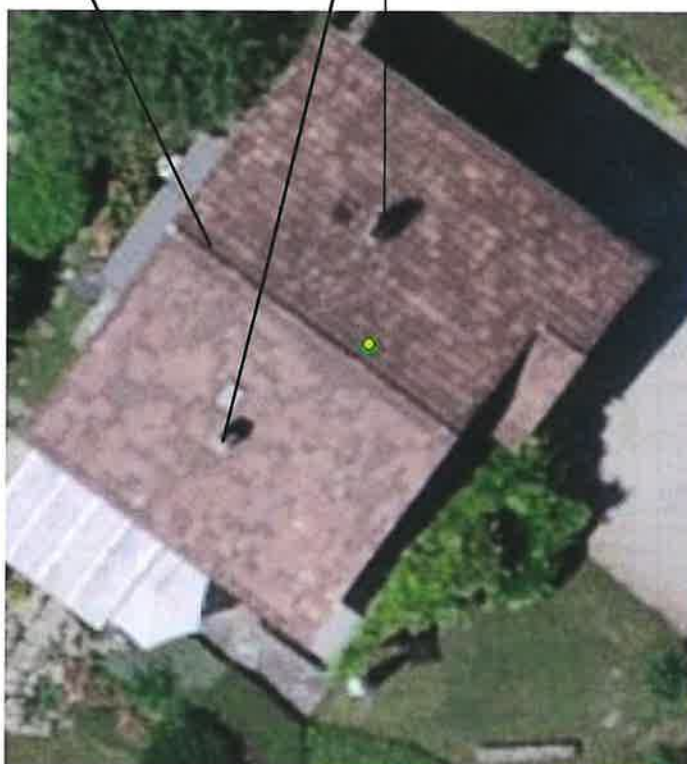
rez



extérieure

240550/30
toiture RAS

240550/31
cheminées RAS



10 Annexe 2 : résultats de laboratoire

analysis

N° commande: FEJ-546
Date & lieu d'analyse: 15.05.2024

Biel-Bienne

A L'ATTENTION DE →

AMDT diag
Maeder Pierre
Général-Gusan 22
1180 Rolle

RAPPORT D'ESSAI →

Analyse d'amiante dans les matériaux

RÉFÉRENCE →

240550-Nyon, p. 1370

DATE DE RÉCEPTION: →

14.05.2024

MÉTHODE →

Les analyses d'amiante dans les matériaux selon la norme ISO 22262-1 par microscopie électronique à balayage avec préparation de l'échantillon optimisée, couverte par le domaine d'accréditation ISO/CEI 17025 (STS 0670) ont donné les résultats suivants :

ECHANTILLONS →

1 / colle de carrelage
• Amiante non décelé

2 / colle de carrelage
• **Amiante détecté** (Chrysotile)

3 / colle de faïence
• **Amiante détecté** (Chrysotile)

4 / colle de carrelage
• Amiante non décelé

5 / colle de plinthe
• Amiante non décelé

6 / colle de lino
• Amiante non décelé

7 / enduit
• Amiante non décelé

8 / crépi
• Amiante non décelé

9 / mastic
• Amiante non décelé

10 / masse d'égalisation
• Amiante non décelé

11 / colle de carrelage
• Amiante non décelé

12 / colle de plinthe
• Amiante non décelé

13 / colle de carrelage
• Amiante non décelé

14 / colle de plinthe
• Amiante non décelé

15 / colle de faïence
• Amiante non décelé

16 / colle de carrelage
• Amiante non décelé

17 / colle de faïence
• Amiante non décelé



analysis

N° commande: FEJ-546
Date & lieu d'analyse: 15.05.2024 | Biel-Bienne

18 / enduit	
• Amiante non décelé	
19 / mastic	
• Amiante détecté	(Chrysotile)
20 / masse d'égalisation	
• Amiante non décelé	
21 / faux plafond	
• Amiante non décelé	
22 / colle de carrelage	
• Amiante non décelé	
23 / colle de plinthe	
• Amiante non décelé	
24 / crépi	
• Amiante non décelé	
25 / crépi	
• Amiante non décelé	

Remarques générales:

La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Des tests sur des matériaux de référence certifiés ont démontré une limite de détection inférieure à 0,01% (massique). Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante même si des quantités infimes sont mises en évidence. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et leur interprétation et utilisation est hors de la portée de l'accréditation du laboratoire. Les montages analysés sont archivés par le laboratoire pour une durée de 2 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'accord de Analysis Lab SA.

Lieu & date:

Biel-Bienne, le 15.05.2024

Analyste & titre:

Joël Gueniat | Responsable qualité

Signature:



Analysis Lab SA | Edkwog Ba | 2504 Biel/Bienne (CH)
+ 41 (0) 32 545 51 67 | info@analysislab.ch | www.analysislab.ch

2 / 2